



*Bureau des radiocommunications*

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

**Circulaire administrative**  
**CACE/566**

Le 28 mars 2012

**Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications et aux Établissements universitaires de l'UIT-R**

**Objet: Commission d'études 5 des radiocommunications (Services de terre)**  
– **Approbation d'une Recommandation nouvelle et de treize Recommandations révisées**

Dans la Circulaire administrative CAR/331 en date du 15 décembre 2011, un projet de Recommandation nouvelle et treize projets de Recommandation révisée ont été présentés pour approbation, conformément à la procédure décrite dans la Résolution UIT-R 1-5 (§ 10.4.5).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 15 mars 2012.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur sont attribués.

François Rancy  
Directeur du Bureau des radiocommunications

**Annexe: 1**

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 5 des radiocommunications
- Etablissements universitaires de l'UIT-R
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

## Annexe

### Titres des Recommandations adoptées

Recommandation UIT-R M.2015

Doc. 5/BL/11

**Dispositions de fréquences pour les systèmes de radiocommunication destinés à la protection du public et aux opérations de secours en cas de catastrophe dans les bandes d'ondes décimétriques conformément à la Résolution 646 (CMR-03)**

Recommandation UIT-R F.636-4

Doc. 5/BL/12

**Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 14,4-15,35 GHz**

Recommandation UIT-R F.384-11

Doc. 5/BL/13

**Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes numériques de moyenne et grande capacités fonctionnant dans la bande 6 425-7 125 MHz**

Recommandation UIT-R F.595-10

Doc. 5/BL/14

**Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 17,7-19,7 GHz**

Recommandation UIT-R F.747-1

Doc. 5/BL/15

**Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 10,0-10,68 GHz**

Recommandation UIT-R F.637-4

Doc. 5/BL/16

**Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande de fréquences 21,2- 23,6 GHz**

Recommandation UIT-R F.749-3

Doc. 5/BL/17

**Disposition des fréquences radioélectriques pour les systèmes du service fixe fonctionnant dans les sous-bandes de la bande 36-40,5 GHz**

Recommandation UIT-R F.387-12

Doc. 5/BL/18

**Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 10,7-11,7 GHz**

Recommandation UIT-R F.385-10

Doc. 5/BL/19

**Disposition des canaux radioélectriques pour les systèmes hertziens fixes fonctionnant dans la bande 7 110-7 900 MHz**

Recommandation UIT-R M.1580-4

Doc. 5/BL/20

**Caractéristiques génériques des rayonnements non désirés des stations de base utilisant les interfaces radioélectriques de Terre des IMT-2000**

Recommandation UIT-R M.1581-4

Doc. 5/BL/21

**Caractéristiques génériques des rayonnements non désirés des stations mobiles utilisant les interfaces radioélectriques de Terre des IMT-2000**

Recommandation UIT-R M.1224-1

Doc. 5/BL/22

**Terminologie des télécommunications mobiles internationales (IMT)**

Recommandation UIT-R M.1579-1

Doc. 5/BL/23

**Circulation mondiale des terminaux de Terre IMT-2000**

Recommandation UIT-R F.758-5

Doc. 5/BL/24

**Paramètres des systèmes et considérations relatives à la mise au point de critères pour le partage ou la compatibilité entre les systèmes hertziens fixes numériques du service fixe et les systèmes d'autres services ainsi que d'autres sources de brouillage**